



**CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

STATEMENT BY

**AMBASSADOR PAUL HEINBECKER
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE UNITED NATIONS**

**TO THE AD HOC COMMITTEE OF THE WHOLE
OF THE GENERAL ASSEMBLY**

**FOR THE FINAL REVIEW AND APPRAISAL OF THE
IMPLEMENTATION OF THE UNITED NATIONS NEW AGENDA
FOR THE DEVELOPMENT OF AFRICA IN THE 1990s**

NEW YORK, SEPTEMBER 25, 2002

DÉCLARATION DE

**L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**DEVANT LE COMITÉ AD HOC PLÉNIER
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**CHARGÉ D'EFFECTUER L'EXAMEN ET L'ÉVALUATION FINALS
DE L'APPLICATION DU NOUVEL ORDRE DU JOUR
DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE DANS LES ANNÉES 90**

NEW YORK, LE 25 SEPTEMBRE 2002

*Permanent Mission of Canada to the United Nations • Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies
885 Second Avenue, 14th Floor • New York, N.Y. 10017 • Telephone (212) 848-1100 • Facsimile (212) 848-1195
<http://www.un.int/canada>*

Mr. President,

Africa is at a crossroads. Another decade of potential growth has been marred by conflicts, the devastation caused by the HIV/AIDS epidemic, and widespread poverty. The New Partnership for Africa's Development (NEPAD) offers hope and opportunities to reverse the current trends. Prime Minister Chrétien through his role as chair of G8 in 2002, has made clear the priority the Canadian government attaches to supporting African efforts to implement NEPAD. Prime Minister Chrétien reaffirmed this commitment as recently as 16 September 2002, at the General Assembly high level meeting on NEPAD.

The challenge before us is to decide how the United Nations system can support NEPAD's implementation. The lessons learned from the independent evaluation of the UN's efforts to support Africa's development in the 1990s are directly relevant and very clear:

- peace and security are vital to development;
- African ownership of the development process is essential;
- mutual commitments and accountability by African countries and the international community must be honoured;
- the UN has done a great deal to raise international awareness about the needs of the region and must continue to do so; and,
- improved coordination and collaboration among the United Nations agencies in Africa is essential.

The debate in the General Assembly on September 16 made clear the widespread view that the United Nations has a fundamental role to play in the implementation of NEPAD. Equally, it was clearly stated that, in doing so, the Organization must take account of the lessons learned from the past decade.

Rather than developing new programs or new structures, we strongly believe that all current UN structures, mechanisms and instruments should be better used to support NEPAD. The Millennium Declaration and the important goals contained therein – goals which all Member States have endorsed – should continue to provide the overall framework for this support.

In his report on the Independent evaluation of the UN NADAF, the Secretary General identified a number of proposals on the modalities of future UN engagement with NEPAD at country level, regional level and global level. We generally support these proposals and hope to this Assembly will have the opportunity to discuss them further.

At the country level, we agree that the Common Country Assessment and the UN Development Assistance Framework should be used to support national efforts in the implementation of NEPAD. The Poverty Reduction Strategy Paper is another powerful instrument in this regard. The UN Funds and Programs should continue to devote a large proportion of their regular resources to Africa and should strengthen their efforts to mobilize additional resources for countries implementing NEPAD. UNDP in particular should play a greater role in supporting capacity-building for the development of national strategies for the

implementation of NEPAD. In its capacity as the campaign manager and "score keeper" for the implementation of the Millennium Development Goals, UNDP should also support monitoring of progress related to the MDGs and the implementation of NEPAD at country level.

The Resident Coordinators have a special responsibility to ensure improved coordination and collaboration among UN agencies and organizations at country level. This coordination function is necessary at the regional level as well. We are pleased that the Chief Executive Board for Coordination affirmed the need "to shift the focus of inter-agency coordination increasingly to the regional level as a means to help advance African leadership and ownership of their programmes". We also welcome the introduction of annual consultation meeting of UN agencies working in Africa, the identification of thematic areas of support to NEPAD and the identification of lead agencies.

The excellent UN Economic Commission for Africa will have a crucial role to play. So, too, will the African Development Bank, which is providing technical and advisory support through the Steering Committee of the Implementation Committee, and serves as the lead agency in areas of Infrastructure, and Banking and Financial standards. The Bank will also be collaborating with the Economic Commission for Africa in the development and implementation of the governance indicators for the peer-review process.

At the global level, we will need to ensure that international bodies are mutually reinforcing in the support they provide to NEPAD. To this end, we support the recommendation by the evaluation panel that the Security Council and the Economic and Social Council work jointly to mobilizing international support for Africa in conflict prevention and resolution and in the consolidation of peace.

It is important that this Assembly remain seized of NEPAD. At the same time, as Prime Minister Chretien made clear on September 16th, process must not become a substitute for action. The time for talk has passed.

Mr. President,

NEPAD constitutes a precious opportunity for Africa. African countries and the rest of the international community have a unique opportunity to achieve a better life for all of Africa's people. The United Nations can make a decisive contribution to this process. It is incumbent on all of us to help it do so.

Monsieur le président,

L'Afrique est à la croisée des chemins. Pendant une autre décennie, les perspectives de croissance ne se sont pas concrétisées par suite des conflits, des ravages causés par l'épidémie de VIH/sida et d'une pauvreté généralisée. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) permet d'espérer qu'il sera possible d'inverser les tendances actuelles. Le premier ministre Chrétien, en assumant la présidence du G8 en 2002, a établi clairement l'importance que le gouvernement du Canada attache au soutien des efforts africains de mise en œuvre du NEPAD. Le premier ministre Chrétien a réaffirmé cet engagement très récemment, le 16 septembre 2002, à la séance de haut niveau de l'Assemblée générale sur le NEPAD.

Le défi à relever est de déterminer comment le système des Nations Unies peut appuyer la mise en œuvre du NEPAD. Les leçons tirées de l'évaluation indépendante des efforts de l'ONU en faveur du développement de l'Afrique dans les années 90 sont très claires et s'appliquent d'une façon très directe :

- La paix et la sécurité sont essentielles au développement;
- Il est primordial que les pays africains contrôlent le processus de développement;
- Les pays africains et la communauté internationale doivent honorer les engagements mutuels et assumer les responsabilités qui leur incombent;
- L'ONU a beaucoup fait pour sensibiliser la communauté internationale aux besoins de la région et doit continuer à le faire;
- Il est essentiel de resserrer la coordination et la collaboration entre les agences des Nations Unies en Afrique.

Le débat tenu par l'Assemblée générale le 16 septembre a clairement établi que les Nations unies ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en œuvre du NEPAD. De même, il a été clairement dit que, ce faisant, l'ONU doit tenir compte des enseignements tirés de la dernière décennie.

Plutôt que d'élaborer de nouveaux programmes ou de nouvelles structures, nous croyons fermement qu'il vaudrait mieux utiliser plus efficacement les structures, mécanismes et instruments actuels de l'ONU pour appuyer le NEPAD. La Déclaration du millénaire et les importants objectifs qu'elle contient – objectifs que tous les États membres ont fait leurs – devraient continuer à servir de cadre d'ensemble pour ce soutien.

Dans son rapport sur l'évaluation indépendante du Nouveau programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique, le secrétaire général a fait état d'un certain nombre de propositions quant aux modalités d'un engagement futur de l'ONU envers le NEPAD au niveau des pays, de la région et du monde. Nous appuyons en général ces propositions et espérons que l'Assemblée aura l'occasion d'en faire une étude plus approfondie.

Au niveau des pays, nous convenons que le bilan commun de pays et le cadre d'aide au développement des Nations Unies devraient servir à soutenir les efforts nationaux de mise en œuvre du NEPAD. Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté constitue un autre puissant

moyen à cet égard. Les fonds et programmes des Nations Unies devraient continuer à consacrer une importante proportion de leurs ressources courantes à l'Afrique et intensifier leurs efforts pour obtenir de nouvelles ressources à consacrer aux pays qui mettent en œuvre le NEPAD. Le PNUD, en particulier, devait jouer un plus grand rôle dans le soutien des efforts de création de capacités en vue de l'élaboration de stratégies nationales de mise en œuvre du NEPAD. À titre de « pointeur » et de gestionnaire de la campagne pour atteindre les objectifs de développement du millénaire, le PNUD devrait également appuyer le suivi des progrès réalisés dans la poursuite de ces objectifs et la mise en œuvre du NEPAD au niveau des pays.

Les coordonnateurs résidents ont la responsabilité particulière de veiller à l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre les agences et les organismes de l'ONU au niveau des pays. Cette fonction de coordination est également nécessaire au niveau régional. Nous sommes heureux de constater que Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies a affirmé la nécessité « de déplacer de plus en plus les foyers de coordination interinstitutions vers le niveau régional, comme moyen de favoriser le leadership et le contrôle des programmes africains par l'Afrique ». Nous nous félicitons en outre de l'organisation de réunions annuelles de consultation entre les agences de l'ONU qui travaillent en Afrique, de la définition de secteurs thématiques d'appui au NEPAD et de la désignation d'organismes responsables.

L'excellente Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique aura un rôle essentiel à jouer. Il en sera de même pour la Banque africaine de développement, qui fournit un soutien technique et consultatif par l'entremise du comité directeur du Comité de mise en œuvre et qui sera l'organisme responsable dans les secteurs de l'infrastructure et des normes bancaires et financières. La Banque collaborera également avec la Commission économique pour l'Afrique en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'indicateurs de gouvernance pour le processus d'examen par les pairs.

Au niveau mondial, nous devons veiller à ce que les organismes internationaux s'appuient mutuellement dans leur soutien du NEPAD. À cette fin, nous appuyons la recommandation du groupe d'évaluation invitant le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social à travailler conjointement pour mobiliser le soutien international en faveur de l'Afrique dans les domaines de la prévention et du règlement des conflits et de la consolidation de la paix.

Il est important que cette Assemblée demeure saisie du NEPAD. En même temps, comme le premier ministre Chrétien l'a dit clairement le 16 septembre, le processus ne doit pas se substituer à l'action. L'heure n'est plus à la discussion. Il est maintenant temps d'agir.

Monsieur le président,

Le NEPAD ouvre de brillantes perspectives à l'Afrique. Les pays africains et le reste de la communauté internationale disposent là d'une occasion unique d'assurer une vie meilleure à tous les peuples de l'Afrique. Les Nations Unies peuvent contribuer d'une manière décisive à ce processus. C'est notre devoir à tous de les aider à ce faire.